

DÉCLARATION PRÉALABLE CFDT

Groupe de travail RH du 14 février 2018.

Madame la Présidente,

Il semble enfin que la Direction Générale prenne à bras-le-corps le dossier de sa gestion RH.

Nous avons vécu l'optimisme beat et enthousiaste de l'ancien sous-directeur A nous annonçant la création du CSRH et l'arrivée de SIRHIUS.

Nous avons alerté sur le malaise des agents du CSRH livrés à eux-même et sollicitant des mutations dès leur arrivée.

Nous avons observé l'errance des services RH locaux, rebaptisés FRHL après une cure d'amaigrissement.

Nous avons accueilli avec espoir la mise en place d'un audit indépendant qui vient maintenant confirmer dans ses conclusions notre analyse sur les sous-effectifs du CSRH de BORDEAUX.

Nous découvrons enfin aujourd'hui, le traitement que vous proposez pour remédier aux dysfonctionnements de la gestion RH en douane.

La CFDT retient plusieurs points positifs:

La mise en place d'une formation quantitative et qualitative sur le papier.

Un renforcement annoncé du pôle spécialisé (accident de service, maladie, retraite) même si nous ignorons à ce stade le nombre d'emplois supplémentaires.

Mais nous ne voyons pas de solution à la lenteur de SIRHIUS qui pénalise le travail des services de la DG et nous restons perplexes sur certaines préconisations qui tendent à un appauvrissement des tâches dévolues au FRHL . Pour la CFDT, la montée en puissance du CSRH doit s'accompagner de la mise en place d'une véritable gouvernance RH locale.

Encore une fois, une centralisation imposée par une politique budgétaire n'améliore pas le service rendu aux agents, ne produit pas les économies attendues mais encore pire s'avère un véritable gâchis financier... Comme le fait remarquer la Cour des Comptes dans son référé du 20 avril 2016...